

83, rue Saint Fuscien
80000 AMIENS
www.sommenumerique.fr

Tél. 03 22 22 27 27
Fax 03 22 22 03 57
courrier@sommenumerique.fr

20100114_DL_06

OBJET :
Appel à projets FEADER

Date de convocation :
28 décembre 2009

Date de séance :
14 janvier 2010

Date d'affichage : cf. AR de
dépôt en préfecture

Membres en exercice : 30

Membres présents : 16

Membres votants : 17
1 pouvoir : cf. PVS

ABSENTS : cf. PVS

Adoptée à l'unanimité

**Jours et heures
d'ouverture du syndicat
mixte :**

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30
et
de 14h00 à 17h30

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille dix, le 14 janvier à 17h00 le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-François VASSEUR, Président

Etaient présents : Jean-François VASSEUR, Daniel BEAUPERE, Denis CADIX, Michel CAPON, Daniel CARPENTIER, Yannick DESSAINT, Sébastien HARDY, Olivier JARDE, Daniel LEROY, Patrice LETALLE, Serge OLIVIER, Daniel PROUILLE, Jean-Claude RENAUX, Gilbert SAVY, Jean-Pierre TETU et Michel WATELAIN.

Secrétaires de séance : Jean-Claude RENAUX et Jean-Pierre TETU

LE COMITE SYNDICAL

- Vu les statuts du syndicat mixte,
- Vu l'appel à projets national sur les fonds FEADER, au profit de la couverture en haut débit des zones rurales
- Vu le projet présenté par le Président portant sur la couverture en haut débit de l'espace littoral du département de la Somme

DELIBERE

ARTICLE 1 – Le dépôt du dossier dans le cadre de l'appel à projets FEADER est approuvé.

ARTICLE 2 – Le plan de financement du projet est :

Financier	Montant € HT	Part
FEADER	1 996 950	50%
Somme Numérique	1 555 925	39%
Syndicat Mixte Baie de Somme	441 025	11%
TOTAL	3 993 900	

ARTICLE 3 - Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Fait à Amiens, le 20 janvier 2010



Le Président

